



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation de l'Établissement français du sang

Question écrite n° 43277

Texte de la question

Mme Valérie Thomas appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation du personnel de l'Établissement français du sang de la région Auvergne-Rhône-Alpes et au niveau national. Depuis quelques mois, il semblerait que l'Établissement français du sang rencontre de nombreuses difficultés en matière de recrutement. Il manquerait donc, à l'heure actuelle, plus de 350 personnes au niveau national, entraînant l'annulation de collectes, le transfert d'analyses biologiques de site en site, la sous-traitance d'analyses aux laboratoires privés, la fermeture de sites de collectes. Les stocks de sang sont, par conséquent, descendus en dessous des seuils critiques avec 75 000 poches de sang en réserve au lieu de 100 000 poches. Le modèle de transfusion français est reconnu au niveau international pour son éthique, la qualité de ses produits, sa sécurité et son professionnalisme. Les Français y sont très attachés. Aussi, elle lui demande pourquoi l'Établissement français du sang n'a pas été intégré dans le Ségur de la santé et quelles actions il compte mettre en œuvre afin de sauvegarder le système transfusionnel français.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Thomas](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43277

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 21 février 2022

Question publiée au JO le : [21 décembre 2021](#), page 9000

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)